



SMALT
CAPITAL

REPORTING LABEL RELANCE SMALT CAPITAL

FCPR ECO RESPONSABLE

30 JUIN 2023

label**Relance** 

INFORMATIONS GENERALES

SOCIETE DE GESTION	SMALT CAPITAL
NOM DE L'OPC	FCPR ECO RESPONSABLE
CODES ISIN	Parts A : FR0014000M14 Parts B : FR0014000LZ8
CODE LEI	969500DIPX363CGIW244
PAYS DE DOMICILIATION DE L'OPC	France
CLASSE D'ACTIFS	Private Equity
TYPE DE VEHICULE JURIDIQUE	FCPR agréé

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DYNAMIQUE DE COLLECTE

ENCOURS (ACTIF NET) AU 30 JUIN 2023 OU, SI L'OPC EST EN COURS DE LEVEE, CAPITAUX COLLECTES A DATE	5,390 M€
CALENDRIER DE COLLECTE (SI L'OPC EST EN COURS DE LEVEE)	N/A
FLUX DE SOUSCRIPTION (NETS DES RACHATS) DEPUIS LE 30/06/2023	1,163 M€ soit 100%% de l'AN
FLUX DE SOUSCRIPTION (NETS DES RACHATS) DEPUIS LE 31/12/2022 (ANNEE 2022)	4,227 M€ soit 78,4% de l'AN
FLUX DE SOUSCRIPTION (NETS DES RACHATS) ENTRE LE 31/12/2022 ET LE 30/06/2023	0
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN FONDS PROPRES / QUASI FONDS PROPRES	35,92%
% DE L'ACTIF NET INVESTI DANS DES PME/ETI FRANÇAISES EN FONDS PROPRES / QUASI FONDS PROPRES	35,92%
REGIME D'INVESTISSEMENT (1 OU 2)	2

CONTRIBUTION AU DYNAMISME DE L'ECONOMIE ET DES TERRITOIRES

NOMBRE D'ENTREPRISES FRANÇAISES FINANCEES EN FONDS PROPRES	4
NOMBRE DE TPE-PME FRANÇAISES FINANCEES EN FONDS PROPRES	4
NOMBRE D'ETI FRANÇAISES FINANCEES EN FONDS PROPRES	0

APPORT DE FINANCEMENTS NOUVEAUX A DES ENTREPRISES FRANÇAISES

NOMBRE D'OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPE DE MANIERE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 31/12/2020 ET LE 31/12/2021	0
NOMBRE D'OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPE DE MANIERE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 01/01/2022 ET LE 31/12/2022	0
NOMBRE D'OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE AUXQUELLES L'OPC A PARTICIPE DE MANIERE SIGNIFICATIVE ENTRE LE 01/01/2023 ET LE 30/06/2023	0
NOM DES ENTREPRISES CONCERNEES PAR LES OPERATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE	N/A
% DE L'ACTIF CORRESPONDANT A DES TITRES EMIS PAR UNE ENTREPRISE FRANÇAISE AYANT PROCEDE A UNE OPERATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL OU D'INTRODUCTION EN BOURSE DEPUIS LE 31/12/2020	0

DIMENSION TERRITORIALE

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYEES EN FRANCE DANS LES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE FINANCEES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES DONT LE SIEGE SOCIAL EST EN FRANCE	260
---	-----

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYEES PAR REGION DANS LES ENTREPRISES NON COTEES FINANCEES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES PAR L'OPC

Région PACA : 213
Autres régions : 47

VOLUME D'INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'OPC DANS DES ENTREPRISES NON COTEES FINANCEES EN FONDS PROPRES OU QUASI-FONDS PROPRES PAR REGION

Région PACA : 73%
Région IDF : 27%

CRITERES ESG

NOM DU LABEL ESG ATTRIBUE AU FONDS PAR AILLEURS (LE CAS ECHEANT)

Néant

TAUX D'ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE (LE CAS ECHEANT PAR CLASSE D'ACTIF)

100% (hors trésorerie)

RESUME DE LA METHODOLOGIE DE CALCUL DE LA NOTE ESG ET/OU RAPPEL DES INDICATEURS SUIVIS AU TITRE DU LABEL RELANCE

Le Fonds pratique une politique d'exclusion d'activités jugées :

- Contraires à l'éthique : tabac, pornographie, jeux d'argent, entreprises ne respectant pas les traités Ottawa et d'Oslo relatifs aux armes controversées telles que les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions ;
- Ensuite, sur la base d'une grille interne, évaluation de la prise en compte, par les sociétés, de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Chaque critère sera noté de 0 à 5, étant précisé que selon le cas, les critères auront un coefficient de pondération de 1 ou 3. Ensuite, notation globale de 0 à 100 points, à chaque tranche de notation étant attribuée une évaluation (« absence de prise en compte de critères ESG ou prise en compte insuffisante », « moyen », « bon », « très bon » et « excellent »). Le Fonds investira dans des sociétés ayant a minima une note « moyenne » et prenant l'engagement d'améliorer cette note de 20 points (ou de 10 points pour les sociétés ayant une note « excellente »). Pour plus de détails, cf article 3.1.2.2 du Règlement
- Incompatibles avec une démarche environnementale : industrie minière et industrie du charbon (thermique ou métallurgique), société entrant dans le champ

	d'application de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ("TGAP"), ainsi que toute société ayant été condamnée pour infraction environnementale dès lors qu'aucun rapport d'expert indépendant n'atteste de la mise en conformité.
RESULTATS ESG DU PORTEFEUILLE (DERNIERE NOTE ESG CALCULEE OU RESULTATS OBTENUS SUR LES INDICATEURS ESG DE REFERENCE ; PRECISER LA DATE DE CALCUL)	33 au 31/12/2022
PRECEDENTE NOTE ESG DU PORTEFEUILLE (LE CAS ECHEANT COMMUNIQUEE LORS DU REPORTING RELANCE DU 31/12/2022) OU PRECEDENTS RESULTATS OBTENUS SUR LES INDICATEURS ESG DE REFERENCE ; PRECISER LA DATE DE CALCUL	33 au 30/06/2023
RESULTATS ESG DE L'INDICE / UNIVERS D'INVESTISSEMENT (POUR LES FONDS ENGAGES A SURPERFORMER L'INDICE / UNIVERS D'INVESTISSEMENT)	Non applicable pour ce Fonds
ACTIONS ENGAGEES DEPUIS LE 31/12/2022, POUR PROMOUVOIR LES CRITERES ESG DU LABEL RELANCE AUPRES DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE (OBLIGATIONS V A) DE LA CHARTE)	<p>Une fois l'audit ESG réalisé lors de l'investissement, les enjeux ESG prioritaires sont identifiés. Un plan d'actions est mis en place pour suivre ces enjeux prioritaires. L'équipe d'investissement assure chaque année un suivi de la mise en œuvre du plan d'actions sur la base des indicateurs. La note est actualisée annuellement.</p> <p>Pour promouvoir les critères environnementaux, les actions engagées sont par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan de réduction de la consommation d'eau, • Mise en place d'un système de gestion/tri des déchets, <p>Pour promouvoir les critères sociaux, les actions engagées sont par exemple,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'épargne salariale, • Mise en place de pratiques pour développer les carrières sur le long terme